

MAIRIE



**De
CASSAGNES**

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 5 février 2010 à 20 h 30

Le cinq février deux mil dix à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mme CAILHOL.

Excusé : Mr ALADEL, DACHARY Lucie

Date de convocation: 1 février 2010

Date d'affichage: 1 février 2010

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Délibération demande d'autorisation pour les démarches nécessaires pour obtenir des subventions pour les travaux de la Maison THOURON :

Le Conseil Municipal décide de restaurer la Maison « THOURON » en un logement locatif de type PALULOS.

L'estimation des travaux s'élève à la somme de 108 234 € 25 HT soit 114 187 € 13 TTC pour une TVA à 5,5 % ;

Le conseil municipal autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour obtenir des subventions auprès du Conseil Général (4500 €), de l'Etat (1300 €), de la Région(12000 €), afin que ces aides facilitent la réalisation de cet investissement .

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire

Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le

Acte rendu exécutoire le